



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 15 janvier 2014

Le Conseil communal a décidé de maintenir les salaires 2014 à leur niveau 2013, le renchérissement annuel moyen 2013 étant de -0,2 %.

Les objectifs généraux des commissions communales pour la législature 2013-2016 ont été rappelés aux membres du Conseil communal.

Sur la base du budget approuvé par l'assemblée primaire, le Conseil communal a entériné la planification des investissements pour l'année 2014 :

- nouveau terrain de football
- protection avalanche aux mayens de la Zour
- borne de camping-car
- aménagement déchetterie du Pécolet
- diverses réalisations pour les routes, eau potable, eau d'irrigation et PGEE
- transformation de la Maison de Commune
- endiguements de la Morge, de la Sionne
- pose de compteur sectoriel
- parcours du Torrent-Neuf

Depuis 2012, les stores des bâtiments du centre scolaire sont remplacés progressivement. La dernière étape est prévue en 2015. Ce mandat a été attribué à la maison Schenker Stores qui avait été l'adjudicataire lors de la construction du centre scolaire.

Il ressort du rapport de la commission des taxes cadastrales que la grande majorité des constructions réalisées en 2013 à Savièse l'ont été par des personnes non saviésannes.

Un mandat a été accordé à la société Ciges SA pour automatiser la transcription de 10'000 parcelles des secteurs 1 et 2 du lot 8 SAU.

Le Conseil bourgeoisial avait en 2012 donné son accord de principe pour créer une zone forestière naturelle dans la région de Bourg, sur le canton du Berne. Le périmètre de cette réserve a été revu par l'office des forêts bernois, passant de 64 ha à 54.50 ha.